

Les deux mille vingt-cinq le mercredi vingt décembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, également convoqué le 22 décembre 2020, par le Président, a voté suite en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Catherine GUERIN, Présidente.

Elle a été signée par le Vice-Président, désigné au service de l'ouverture de la séance, rempli les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Assemblée annuelle avec délégation de journaux:
 Mme Monique DE LUJÈRE donne pouvoir à M. Ghislain FORTIN;
 M. Sébastien LACROIX donne pouvoir à Mme Marie-Jane BOUCHER;
 M. Jacques LAFITTE donne pouvoir à M. Gilles NÉ;
 Mme Isabelle DEKORDE donne pouvoir à M. André-Roger LEBLANC;
 Mme Nadia NAJIB donne pouvoir à M. Jamal RAHIM;
 M. Matthieu PARRINEL donne pouvoir à Mme Marie-Claire TROTT;
 M. Vincent VÉRY donne pouvoir à M. Jean-Marc LACROIX;
 Mme Patricia BELLARD donne pouvoir à Mme Rodine ZAHAROV;
 M. Stéphane ZATTA donne pouvoir à Mme Sarah TROUSSEL;
 M. Alain BÉGIN donne pouvoir à M. Fabien DUCLOS.

Auteurs:
M. Jean-Luc BONNET, M. Olivier CHASSAGNÉ, M. Philippe JAMBOFF, M. Claude COMPAEN, M. Marc

L'ORDRE DU JOUR EST:

Déclassement partiel de deux parcelles sur la commune du Palais sur Vienne,
(seuil Acquiescent)

M. BOUR Jacques, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Déclassement partiel de deux parcelles sur la commune du Palais sur Vienne, lieudit Anguernaud

Délégation du 17 décembre 2025



16_7.pdf
(.pdf, 603,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**